



Procès-Verbal

Commission FEMININE

N° 13

07 Mars 2019

<i>Présents :</i>	Daniel Roger, Président de la Commission Aurélie Boisramé, Laurence Paré, Lydie Chauvier,
<i>Invités :</i>	Rudolph Blanchard, Sébastien Cornuault, Sébastien Duret
<i>Excusés :</i>	Anne-Sophie Hardy, Annie Olivier, Laurent Bauvineau

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

1. Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve les PV, sans réserve :

- N° 11 du 31.01.2019
- N° 12 du 07.02.2019

2. Préparation et mise en place du rassemblement U11F du 16 mars 2019

Il manque les réponses de GF Geneston Vignoble, SS de la Chevallerais, Et Mouzillonaise, Orvault RC et Pornic Foot. Nous regrettons l'absence de GF Nantes Est et US Thouaré sachant que cette journée est une date sur le calendrier général féminin et s'inscrit dans une action technique départementale.

Il y a en date de la réunion 10 équipes en foot à 8 et 7 équipes en foot à 5. Une relance est demandée aux clubs n'ayant pas donné réponse.

Les clubs vont recevoir un mail de confirmation d'inscription avec la feuille de composition à apporter le jour du rassemblement avec l'heure de convocation.

3. Coupe Futsal Féminine

La Commission procède au tirage des ½ finales de la Coupe qui se déroulera le week-end du 20 Avril 2019.

L'horaire et le lieu restent à déterminer.

4. Coupe Seniors Féminines

La Commission valide l'ordre des rencontres des ¼ de finale de la Coupe Seniors Féminines qui auront lieu le 24 mars 2019.

L'ordre des rencontres a été vérifié et validé en application de l'article 5.2 des Règlements de la Coupe Seniors Féminines.

Le calendrier des prochains tours :

- ½ finales : 14.04.2019
- Finale : 25.05.2019

5. Championnat

La Commission prend connaissance des différentes demandes et courriels des clubs de La Chapelle sur Erdre AC et GF Treillières concernant la rencontre :

Seniors D2 Féminines

La Chapelle AC 1 / GF Treillières Asgdf 1 du dimanche 31 mars

Après étude du dossier et du fait que les 2 équipes sont éliminées de toutes les coupes, la Commission propose d'avancer la rencontre au dimanche 24 Mars 2019 avec accord des 2 clubs. A défaut, la Commission statuera au regard de l'article 15 alinéa 4 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Féminines.

Le Président,
Daniel Roger



La Secrétaire,
Aurélie Boisramé,

